Autorité internationale des fonds marins ISBA/20/LTC/1

Commission juridique et technique

Distr. générale
3 février 2014
Français
Original : anglais

Vingtième session
Kingston (Jamaïque)
14-25 juillet 2014

Ordre du jour provisoire de la Commission juridique et technique[1]

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Président et du Vice-Président.
4. Rapport sur l'état d'avancement de la prospection et l'état des contrats d'exploration.
5. Information sur l'examen périodique de l'exécution du plan de travail du Gouvernement indien relatif à l'exploration des nodules polymétalliques.
6. Examen des demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration[2] :
   a) Des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse;
   b) Des nodules polymétalliques;
   c) Des sulfures polymétalliques.
7. État d'avancement des programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration et sélection des participants à ces programmes[3].
8. Examen des rapports annuels des contractants.
9. Élaboration d'un projet de règlement relatif à l'exploitation des nodules polymétalliques dans la Zone.
10. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan de gestion de l'environnement pour la Zone de Clarion-Clipperton.

---

[1] La Commission se réunira à deux reprises en 2014, la première fois du 3 au 14 février et la seconde, pendant la vingtième session de l'Autorité, du 7 au 25 juillet. Sauf indication contraire, les points de l'ordre du jour seront examinés à la première réunion.
[2] Les demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration seront examinées dans l'ordre où elles auront été reçues.
[3] Point dont l'examen aura lieu au mois de juillet.

14-23371 (F) 140214 180214

Merci de recycler

11. Informations sur la stratégie de gestion des données de l'Autorité.

12. Questions renvoyées à la Commission par le Conseil :

    a) Examen des amendements proposés à l'article 21 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone;

    b) Question du contrôle effectif[3];

    c) Questions relatives à la monopolisation des activités dans la Zone[3];

    d) Questions relatives au fonctionnement de l'Entreprise, en particulier aux incidences juridiques, techniques et financières pour l'Autorité[3].

13. Questions relatives à la prolongation des plans de travail en vue de l'exploration[3].

14. Questions relatives au conflit d'intérêt.

15. Questions diverses.